



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

AFFAIRE DU NAVIRE « NORSTAR » (PANAMA C. ITALIE)

**LE TRIBUNAL RENDRA SON ARRÊT SUR LES EXCEPTIONS PRÉLIMINAIRES
LE VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016, À 15 HEURES**

Le Tribunal international du droit de la mer rendra son arrêt sur les exceptions préliminaires soulevées par l'Italie dans l'*Affaire du navire « Norstar » (Panama c. Italie)* le vendredi 4 novembre 2016, à 15 heures. Le Président du Tribunal, M. le juge Vladimir Golitsyn, donnera lecture de l'arrêt.

Les audiences publiques sur les exceptions préliminaires d'incompétence du Tribunal et d'irrecevabilité de la demande du Panama soulevées par l'Italie se sont tenues du 20 au 22 septembre 2016.

Historique de la procédure

L'historique de la procédure est exposé dans les communiqués de presse 241, 245 et 248, qui peuvent être consultés sur le site Web du Tribunal à la [page consacrée à l'affaire](#).

Pour assister à la lecture de l'arrêt

L'arrêt sera lu au cours d'une audience publique. Les membres des corps diplomatique et consulaire qui souhaitent y assister sont priés de se mettre en rapport avec le [Bureau du protocole](#) du Tribunal et les particuliers sont priés de s'inscrire auprès du [Service de presse](#). Les représentants de la presse sont priés de s'inscrire en soumettant le [formulaire d'accréditation](#) au Service de presse.

La lecture de l'arrêt sera retransmise [en direct](#) sur le site Web du Tribunal. Le texte de l'arrêt sera disponible sur le [site Web](#) peu après son prononcé, et un enregistrement de la lecture de l'arrêt pourra être consulté dans les [archives des webdiffusions](#) après la clôture de la séance.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur les sites Web du Tribunal (www.tidm.org et www.itlos.org) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,
adresse électronique : press@itlos.org.